orientation
.ch

Technicienne paysagiste ES
Technicien paysagiste ES

Paysagisme, plantes | Planification, bâtiment, génie civil

En tant que technicien paysagiste diplômé, vous êtes responsable de la mise en œuvre et de la direction de divers projets de jardins et espaces verts. Vous organisez les chantiers et coordonnez les différents travaux. Vous vous assurez de la qualité et de l'avancement du projet durant toutes les étapes, de la planification à l'utilisation des jardins et des espaces verts.

Tâches

TODO

Leurs principales activités consistent à:

Gestion de projet

- suivre les indications des bureaux d'études ou réaliser ses propres esquisses de projets de jardins et d'espaces verts: jardins conventionnels ou écologiques, parcs, promenades, plans d'eaux, etc.;
- établir des plans techniques détaillés et des plans d'exécution sur la base d'esquisses et d'avant-projets;
- planifier, avec d'autres spécialistes, l'installation du chantier, le processus de réalisation du projet ou encore l'attribution des ressources;
- s'assurer que les normes techniques et les directives en matière d'espaces verts et de paysagisme sont respectées lors de la réalisation du projet;
- veiller en permanence au respect du budget et des délais, prendre des mesures en cas de dépassement;
- développer des idées d'entretien et de soins (nettoyage, taille, désherbage, etc.) pour les jardins et les espaces verts, en tirer des indications et des plans concrets;

Direction de travaux

- planifier les étapes de travail et établir un calendrier des interventions des différents corps de métiers : horticulteurs, maçons, etc.;
- contrôler régulièrement les travaux et s'assurer que le calendrier et le budget sont respectés;
- rédiger des rapports;
- s'assurer que la communication entre le bureau d'études et les collaborateurs chargés de la réalisation du projet sur le chantier fonctionne bien;

- conseiller différents groupes cibles concernant la construction et l'entretien de jardins et d'espaces verts: administrations et communes, maîtres d'ouvrage, clients privés, autres professionnels impliqués dans le projet, etc.;

Administration et gestion d'entreprise

- acquérir de nouveaux clients et de nouveaux mandats d'horticulture, de paysagisme ou d'entretien de jardins et espaces verts;
- mener des négociations avec les clients et les fournisseurs dans l'intérêt de l'entreprise;
- planifier et réaliser les démarches administratives pour la préparation et la réalisation d'un projet: facturation, calculs des coûts, rédaction de soumissions, etc.;
- contrôler les factures des fournisseurs et établir des décomptes de prestations.

Environnement de travail

En tant que technicienne paysagiste ou technicien paysagiste, vous travaillez pour des entreprises d'horticulture et d'aménagement paysager, des bureaux d'études ou des communes. Vos activités varient en fonction de la taille de l'entreprise et du type de projets dont vous êtes responsable. Vous travaillez en partie à l'extérieur pour superviser les chantiers, mais également à l'intérieur, dans des bureaux. Vos horaires de travail peuvent être irréguliers et parfois chargés, afin de respecter les délais lors de périodes intenses. Vous collaborez étroitement avec des spécialistes de la planification, tels que des architectes, ainsi qu'avec les ouvriers sur le chantier, tels que les horticulteurs. Vous faites généralement le lien entre les différents acteurs impliqués. Vous occupez des postes de cadres moyens à supérieurs, notamment dans les entreprises d'horticulture et d'aménagement paysager. Vous assumez la plupart du temps la direction de projets et travaillez en tant que chef de chantier. Dans certains cas, vous pouvez également être chef d'entreprise. Vous avez aussi la possibilité de travailler à votre compte en créant votre propre entreprise.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Aptitude à négocier
- Capacité de représentation spatiale
- Capacité d'analyse
- Disposition à de fréquents déplacements
- Esprit de décision
- Esprit méthodique
- Sens technique

Intérêts

- Travailler à l'extérieur
- Travailler avec des plantes

Formation

Cette formation s'acquiert par des études dans une école supérieure.

Offre d'études

Tout afficher
https://orientation.ch/fr/recherche/formations?profession=128780

Durée

24-36 mois

Conditions d'admission

Les conditions d'admission figurent dans le plan d'études cadre [LIEN].

Titre obtenu

Diplôme de technicienne ou de technicien paysagiste ES

Formations continues

Formations continues

Haute école

- Bachelor of Science HES en Architecture du Paysage
- Bachelor of Science HES en Gestion de la Nature

Les conditions d'admission varient selon les hautes écoles.

Professions voisines

Profession
Technicien-ne ES en planification des travaux

https://orientation.ch/fr/professions/technicien-ne-es-en-planification-des-travaux

Profession
Technicien-ne ES en énergie et environnement

https://orientation.ch/fr/professions/technicien-ne-es-en-energie-et-environnement

Profession
Technicien-ne ES en technique du bois, Industrie du bois

https://orientation.ch/fr/professions/technicien-ne-es-en-technique-du-bois-industrie-du-bois

Profession
Technicien-ne ES en conduite de travaux de construction en bois

https://orientation.ch/fr/professions/technicien-ne-es-en-conduite-de-travaux-de-construction-en-bois

Autre information

Numéro Swissdoc

0.430.69.0

Liens utiles

JardinSuisse (https://www.jardinsuisse.ch/fr)

JardinSuisse (https://www.devenir-horticulteur.ch)

Bases legales (https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/221?lang=fr)